

**RÈGLEMENT N° 1354-2022 - DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE
549 600 \$ - TRAVAUX DE PROLONGEMENT
DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
DOMESTIQUE SUR LA RUE SAINTE-MARIE
AFIN DE DESSERVIR LE LOT 4 548 697**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Sophie désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout domestique sur la rue Sainte-Marie afin de desservir le lot 4 548 697 sont nécessaires.

Le conseil décrète ce qui suit :

1. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout domestiques sur la rue Sainte-Marie, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert du résumé de l'estimation budgétaire préparée par la firme d'ingénierie gbi experts-conseils Inc., en date du 26 avril 2022, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 549 600 \$ aux fins du présent règlement, à savoir :

Rue Sainte-Marie	403 365 \$
Travaux imprévus (±15 %)	60 505 \$
Honoraires professionnels (±10 %)	40 337 \$
Frais de financement (±5 %)	20 243 \$
TVQ net	25 150 \$
Total des dépenses	<u>549 600 \$</u>

3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 549 600 \$ sur une période de 20 ans.

4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé en bordure de la rue Sainte-Marie, et ce, tel qu'illustré à l'annexe « B », jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour lesquelles l'affectation s'avérerait insuffisante.

6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme au présent règlement.

Guy Lamothe
Maire

Matthieu Ledoux, CPA, CGA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° P-2022-18	7 juin 2022
Adoption du règlement, résolution n° 182-07-22	5 juillet 2022
Approbation du MAMH	
Avis public / Entrée en vigueur	
Numéro séquentiel	619933

ANNEXE A



Résumé de l'estimation budgétaire

Municipalité de Sainte-Sophie
Prolongement de l'aqueduc et de l'égout domestique sur la rue Sainte-Marie et
la rue Clément afin de desservir le lot 4 548 697

Dossier gbi : P13214-00

Date : Le 27 mai 2022

Coûts estimés

1.0 Rue Sainte Marie (±105 m.lin.)

1.1 Aqueduc	73 500.00 \$
1.2 Égout domestique	78 350.00 \$
1.3 Réfection des lieux	83 045.00 \$

Sous-total article 1.0

234 895.00 \$

2.0 Rue Clément (±100 m.lin.)

2.1 Aqueduc	47 000.00 \$
2.2 Égout domestique	36 890.00 \$
2.3 Réfection des lieux	84 580.00 \$

Sous-total article 1.0

168 470.00 \$

Sous-total 1 403 365.00 \$

Travaux imprévus (±15 %)	60 504.75 \$
Honoraires professionnels (±10 %)	40 336.50 \$
Frais de financement (±5 %)	20 168.25 \$

Sous-total 2 524 374.50 \$

T.P.S. 5 %	26 218.73 \$
T.V.Q. 9,975 %	52 306.36 \$

Grand total de l'estimation budgétaire 602 899.59 \$

Note :

- Des études seront requises pour le dimensionnement des conduites municipales et pour établir si les réseaux municipaux seront adéquats afin de desservir le projet;
- La présente estimation n'est basée sur aucune étude géotechnique;
- La présente estimation suppose que le réseau sera raccordé au réseau existant sur la rue Sainte-Marie (voir croquis);
- Des relevés topographiques seront requis afin d'établir si le réseau domestique peut être gravitaire en fonction de la nature du projet futur;
- Une demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement (MELCC) sera requise pour effectuer ces travaux;
- D'autres éléments seront probablement à valider avant de faire ces travaux.

gbi

Préparé sous DSI par : Alexandra A. Maison neuve, CPI

Préparé par :

Jayson Adam, ing.
Chef d'équipe, Arpentage et équipe technique
/nl

Note importante

Les estimations globales du coût des travaux préparées par nos professionnels sont émises au meilleur de leurs connaissances et tiennent compte des éléments relevant de la compétence professionnelle de nos ingénieurs. Elles sont basées sur des conditions de marché historiques pour un concept, un échéancier de construction et une évaluation des coûts de main-d'œuvre et de matériaux pour des projets comparables, le tout évalué au jour de l'estimation.

Nos professionnels ne peuvent être tenus responsables de tout écart dû à des conditions particulières qui dépassent les compétences professionnelles d'ingénierie ou qui dérogeraient à cet historique, tels la surchauffe du marché de la construction, la disponibilité des matériaux, la variation du taux de change, une situation de pandémie ou autrement.

Municipalité de Sainte-Sophie
Prolongement de l'aqueduc et de l'égout domestique sur la rue Sainte-Marie et
la rue Clément afin de desservir le lot 4 548 697
Dossier gbi : 13214-00

Art.	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix global
1.0 Rue Sainte Marie (±105 m.lin.)					
1.1 Aqueduc					
1.1.1	Raccord à l'aqueduc existant	1	unité	5 000.00 \$	5 000.00 \$
1.1.2	Tuyau de 150mmø en P.V.C. DR-18	105	m.lin.	300.00 \$	31 500.00 \$
1.1.3	Vanne d'arrêt de 150mmø	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
1.1.4	Borne-fontaine	1	unités	8 000.00 \$	8 000.00 \$
1.1.5	Roc	200	m.cu.	130.00 \$	26 000.00 \$
Total article 1.1					73 500.00 \$
1.2 Égout domestique					
1.2.1	Raccord à l'égout existant	1	unité	5 000.00 \$	5 000.00 \$
1.2.2	Tuyau de 250mmø en P.V.C. DR-35	105	m.lin.	270.00 \$	28 350.00 \$
1.2.3	Regard M-1200 à joint de caoutchouc	1	unité	6 000.00 \$	6 000.00 \$
1.2.4	Roc	300	m.cu.	130.00 \$	39 000.00 \$
Total article 1.2					78 350.00 \$
1.3 Réfection des lieux					
1.3.1	Protection et soutènement des utilités publiques en place		Forfaitaire		5 000.00 \$
1.3.2	Déboisement, essartement, essouchement, élagage et transport		Forfaitaire		4 000.00 \$
1.3.3	Excavation, transport et disposition du matériel, 840mm sous le profil final	480	m.ca.	10.00 \$	4 800.00 \$
1.3.4	Mise en forme, compactage, nivellement et nettoyage des services	480	m.ca.	8.00 \$	3 840.00 \$
1.3.5	Sable MG 112 sur 450mm d'épaisseur	410	t.mét.	18.00 \$	7 380.00 \$
1.3.6	Pierre concassée MG 20 sur 300mm d'épaisseur	365	t.mét.	25.00 \$	9 125.00 \$
1.3.7	Enrobé bitumineux EB-14 sur 50mm d'épaisseur	55	t.mét.	150.00 \$	8 250.00 \$
1.3.8	Enrobé bitumineux EB-10S sur 40mm d'épaisseur incluant liant d'accrochage	45	t.mét.	160.00 \$	7 200.00 \$
1.3.9	Raccord à l'enrobé bitumineux existant avec CRAFCO		Forfaitaire		10 000.00 \$
1.3.10	Marquage		Forfaitaire		3 000.00 \$

Art.	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix global
1.3.11	Pierre concassée MG 20 pour accotement sur 90mm d'épaisseur	15	t.mét.	30.00 \$	450.00 \$
1.3.12	Réfection du talus engazonné		Forfaitaire		10 000.00 \$
1.3.13	Mesures de mitigation (barrière à sédiment, réfection des milieux, etc.)		Forfaitaire		10 000.00 \$
Total article 1.3					83 045.00 \$
2.0 Rue Clément (±100 m.lin.)					
2.1 Aqueduc					
2.1.1	Tuyau de 150mmø en P.V.C. DR-18	120	m.lin.	300.00 \$	36 000.00 \$
2.1.2	Vanne d'arrêt de 150mmø	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
2.1.3	Borne-fontaine	1	unités	8 000.00 \$	8 000.00 \$
Total article 2.1					47 000.00 \$
2.2 Égout domestique					
2.2.1	Tuyau de 250mmø en P.V.C. DR-35	107	m.lin.	270.00 \$	28 890.00 \$
2.2.2	Regard M-1200 à joint de caoutchouc	1	unité	6 000.00 \$	6 000.00 \$
2.2.3	Branchement privé de 200mmø en P.V.C. DR-28	1	unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
Total article 2.2					36 890.00 \$
2.3 Réfection des lieux					
2.3.1	Fossé et talus à reconstruire, incluant ensemencement hydraulique	50	m.lin.	50.00 \$	2 500.00 \$
2.3.2	Perré de protection incluant membrane géotextile à refaire	20	t.mét.	50.00 \$	1 000.00 \$
2.3.3	Protection et soutènement des utilités publiques en place		Forfaitaire		10 000.00 \$
2.3.4	Excavation, transport et disposition du matériel, 900mm sous le profil final	605	m.ca.	10.00 \$	6 050.00 \$
2.3.5	Mise en forme, compactage, nivellement et nettoyage des services	605	m.ca.	8.00 \$	4 840.00 \$
2.3.6	Sable MG 112 sur 450mm d'épaisseur	515	t.mét.	18.00 \$	9 270.00 \$
2.3.7	Pierre concassée MG 56 sur 200mm d'épaisseur	305	t.mét.	24.00 \$	7 320.00 \$
2.3.8	Pierre concassée MG 20 sur 150mm d'épaisseur	230	t.mét.	25.00 \$	5 750.00 \$
2.3.9	Enrobé bitumineux EB-14 sur 60mm d'épaisseur	60	t.mét.	150.00 \$	9 000.00 \$
2.3.10	Enrobé bitumineux EB-10S sur 40mm d'épaisseur incluant liant d'accrochage	55	t.mét.	160.00 \$	8 800.00 \$
2.3.11	Raccord à l'enrobé bitumineux existant avec CRAFCO		Forfaitaire		10 000.00 \$

Art.	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Prix global
2.3.12	Marquage		Forfaitaire		5 000.00 \$
2.3.13	Pierre concassée MG 20 pour accotement sur 100mm d'épaisseur	10	t.mét.	30.00 \$	300.00 \$
2.3.14	Bordures d'entrée privée à réparer	15	m.lin.	150.00 \$	2 250.00 \$
2.3.15	Béton bitumineux EB-10C pour réparation d'entrée privée	10	t.mét.	250.00 \$	2 500.00 \$
Total article 2.3					84 580.00 \$



DESSIN :	E. HUOT tech.	DISCIPLINE :	CIVIL
INGÉNIERE :	J. ADAM Ing.	ÉCHELLE :	1:750
CHARGE DE PROJET :	J. ADAM Ing.	DOSSIER CLIENT :	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE
ARCHITECTE :		DOSSIER :	13214-00
PLAN NO. :			C-1 DE 1

PROJET : **PROLONGEMENT DE L'AQUEDUC ET DE L'ÉGOUT DOMESTIQUE SUR LA RUE SAINTE-MARIE ET LA RUE CLÉMENT AFIN DE DESSERVIR LE LOT 4 548 697**

TITRE : **CROQUIS DES TRAVAUX PROPOSÉS EN LIEN AVEC L'ESTIMATION BUDGÉTAIRE**

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION			
No	DATE	ÉMIS POUR PRÉSENTATION / RÉVISION	ING. # OIQ
1	2022-04-26		5062919
			J.A.



Document : 2022-04-26 2:28PM - 13214-00-1 - 13214-00-1-1

ANNEXE B

